

2.2.085 Demande d'accréditation des médias

Firme – Journal – Agence :

Envoyés spéciaux :		
Nom et prénom	Fonction	N° Carte de presse (joindre photocopie)

Voiture - Marques	Plaqué minéralogique
-------------------	----------------------

Conducteur(s)	Numéro de licence
---------------	-------------------

Moto – Marque	Plaqué minéralogique
---------------	----------------------

Conducteur(s)	Numéro de licence
---------------	-------------------

Salle de presse :
Nombre de places nécessaires :

Moyen de transmission souhaité :	- Téléphone	oui/non
	- Téléfax	oui/non
	- Prise pour accès Internet	oui/non

Cachet de la Firme – journal – Agence :

Date + signature :

Les informations concernant notre épreuve doivent être transmises à l'adresse suivante :

Date limite :

Questionnaire à retourner au plus tard pour :

(texte modifié aux 1.01.05 ; 4.05.16).

Emplacement des photographes de presse

2.2.086 Le positionnement des photographes sur la ligne d'arrivée ne doit en aucun cas constituer un danger pour les coureurs, les photographes et toute autre personne présente dans la zone.

L'espace pour les photographes après la ligne d'arrivée est limité à 25% maximum de la largeur de la chaussée.